



## **Avis de concertation volontaire du public**

### **Projet de réaménagement du centre-bourg de Nailloux de mars 2022 à septembre 2022**

**Cette concertation volontaire intitulée « NAILLOUX BOUGE EN CONCERTATION AVEC VOUS » est organisée par la mairie de Nailloux. Elle a pour objet d'assurer l'information et de recueillir les avis des habitants dans le cadre du projet de réaménagement de notre cœur de ville. Des temps d'échanges privilégiés sont organisés afin de permettre à chacune et à chacun de comprendre la réflexion engagée et d'y participer en apportant sa contribution.**

#### **Les modalités d'informations sont mises en œuvre comme suit :**

- Par voie d'affichage dans les locaux de la mairie ;
- Par voie postale : une plaquette de présentation du projet est distribuée sous format d'édition spéciale avec le bulletin municipal. Ce document comprend une présentation du projet, les objectifs et les enjeux, un calendrier des rendez-vous physiques de la concertation et un questionnaire de participation à l'élaboration du projet ;
- Par voies dématérialisées : sur le site internet et le compte Facebook de la mairie de Nailloux, sur l'application mobile IntraMuros et sur la plateforme d'information et de participation du projet accessible à partir de l'adresse [colidee.com/Nailloux](https://colidee.com/Nailloux). Le public pourra suivre l'actualité de la concertation sur cette adresse dédiée.
- Une conférence de presse est organisée pour diffuser l'information de cette concertation dans les médias locaux.
- Le présent avis de concertation est mis en ligne sur le site internet de la mairie et sur la plateforme d'information et de concertation du projet [colidee.com/Nailloux](https://colidee.com/Nailloux).

#### **Les modalités de la participation sont conçues pour associer le plus grand nombre :**

- Des registres physiques sont mis à disposition durant toute la durée de la concertation, en particulier dans les locaux de la mairie de Nailloux, pour recueillir les contributions manuscrites. Les avis peuvent aussi être directement transmis par courrier en écrivant aux adresses suivantes : Mairie de Nailloux, rue de la République, 31569 Nailloux, ou par courriel : [communication@mairienaillox31.com](mailto:communication@mairienaillox31.com)
- La réunion de lancement de la concertation est organisée le jeudi 10 mars 2022 à 18h30, salle polyvalente Le Tamtam ;
- Une journée de concertation mobile est organisée samedi 12 mars 2022 de 9h à 13h, marché plein-vent ;
- Une réunion avec les associations est organisée le jeudi 17 mars 2022 à 18h30, salle polyvalente Le Tamtam
- Une réunion avec les acteurs socioprofessionnels est organisée le lundi 21 mars 2022 à 15h, salle polyvalente Le Tamtam
- Plusieurs ateliers participatifs seront organisés en juin et septembre 2022. Les dates seront rendues publiques sur la plateforme [colidee.com/nailloux](https://colidee.com/nailloux).

Les modalités de la concertation tiendront compte si nécessaire du contexte Covid et s'adapteront aux directives sanitaires en vigueur afin de garantir la sécurité de tous.

Un bilan de la phase de diagnostic partagé sera réalisé fin juin ainsi qu'un résumé de la façon dont cette première phase de concertation s'est déroulée. Ce bilan et son résumé seront rendus public sur la plateforme du projet. Une deuxième phase destinée à définir le Schéma d'orientation stratégique sera organisée de juin à septembre 2022. A l'issue de ces phases de participation, la mairie de Nailloux en tant que maître d'ouvrage indiquera alors les mesures qu'elle jugera opportun de mettre en place pour répondre aux enseignements tirés de la concertation avec la constitution d'un plan guide en fin d'année 2022.

**Toute information complémentaire concernant les modalités d'information et de concertation peut être obtenue sur simple demande à l'adresse courriel suivante : [nailloux@ethics-group.com](mailto:nailloux@ethics-group.com)**